

Communiqué de presse

Aide aux entreprises : la Communauté de Communes en première ligne

Afin de faire face à l'impact de la crise du Coronavirus sur l'économie locale, la Communauté de Communes du Thouarsais souhaite se positionner comme un interlocuteur privilégié des entreprises du territoire.

Pour cela, elle met en place une « cellule de crise » à laquelle elle associera l'ensemble de ses partenaires afin de coordonner au mieux les actions et aides mises en place aux différents échelons (Etat, Région, Département et CCT).

Cette cellule qui sera opérationnelle dans les meilleurs délais, permettra de définir les axes de soutien de la collectivité et de préparer au mieux l'après crise et la reprise de l'activité économique.

Dès à présent le service Développement Economique et Agricole de la collectivité est au côté des entreprises (par téléphone ou par mail : dev.economique@thouars-communauté.fr - 05.49.66.73.13 ainsi que sur le site Internet de la collectivité) et se fait le relais local des dispositifs d'aides mis en place par l'Etat et la Région. Il est à disposition pour répondre à toutes les questions concernant ces aides, pour les aider à remplir les différents dossiers, pour les accompagner dans cette phase difficile ...

La collectivité va très vite recenser les besoins des entreprises thouarsaises afin de dégager une enveloppe financière à la hauteur de l'enjeu qui nous attend pour les aider à passer ce cap difficile. Ces moyens viendront compléter les dispositifs mis en place par la Région et l'Etat, mais qui répondent aux spécificités locales et aux besoins des entreprises les plus en difficulté.

Pour cela, le Président s'apprête à consulter cette semaine ses collègues vice-Présidents de la Communauté de Communes, afin d'étudier ensemble le niveau de cette enveloppe financière lui permettant d'être présente et de contribuer au soutien de nos entreprises, commerçants, artisans et agriculteurs .

En parallèle, la collectivité travaille également à l'après crise et à la façon d'accompagner, aux côtés de la Région, les entreprises dans le développement de nouvelles filières, pour favoriser sur notre territoire la relocalisation de certaines activités, ...